

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

Les objectifs principaux du Groupe de coordination EcAp sont de discuter des progrès des activités menées depuis la dernière réunion du Groupe de coordination EcAp à Athènes, en mai 2012 ; d'examiner et de commenter le premier projet de liste des descriptions et cibles de BEE développé lors de trois réunions du Groupe de correspondance – BEE et Groupes de cibles ; d'examiner et de commenter les activités proposées à mettre en œuvre afin d'atteindre les résultats escomptés dans la Décision IG.20/4 et le calendrier révisé avec les priorités pour le futur.

Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire, pour la présente réunion, ont été préparées par le Secrétariat afin d'assister la réunion dans ses délibérations.

L'enregistrement des participants se déroulera à partir de 8h30 et les délégués sont priés de se trouver dans la salle de conférence 15 minutes avant le début de la session.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour (09h00-09h15)

La réunion sera ouverte par le Secrétaire exécutif de la Convention de Barcelone et Coordinatrice du PAM/PNUE Mme Maria Luisa Silva Mejias.

Le règlement intérieur pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral méditerranéen et ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

La réunion doit élire un Président, quatre Vice-présidents et un Rapporteur. L'ordre du jour provisoire (UNEP(DEPI)MED WG.377/1) figurant dans le présent document (UNEP(DEPI) WG.377/2) sera examiné, amendé si nécessaire, et adopté par la Réunion.

Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré durant la réunion.

La réunion doit adopter une liste de conclusions et recommandations.

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route de l'Approche écosystémique (09h15-13h00)

Le Secrétariat fera brièvement le point sur les progrès depuis la dernière réunion du Groupe de coordination EcAp qui s'est déroulée à Athènes en mai 2012. En particulier, il examinera et commentera le projet de liste de descriptions et cibles de BEE développé lors de trois réunions du Groupe de correspondance – BEE et Groupes de cibles. Le BEE et les cibles seront examinés en groupes : Pollution et déchets, Biodiversité et pêches, Littoral et hydrographie.

Résultat escompté : il est attendu que le Groupe de coordination EcAp fournira ses opinions et des recommandations sur la voie à suivre.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.377/2	Le rapport sur les Progrès de mise en œuvre de l'EcAp et le projet de liste de BEE et des cibles pour la mer Méditerranée
Document d'information	
UNEP(DEPI)/MED WG.377/Inf.3	Cibles existantes liées à 11 Objectifs écologiques

13h00 – 14h30 pause déjeuner

Point 4 de l'ordre du jour: Feuille de route EcAp pour 2013 et le nouvel exercice biennal (14h30-15h00)

Le Secrétariat présentera les activités proposées à réaliser afin d'atteindre les résultats escomptés dans la Décision IG.20/4 et le calendrier révisé avec les priorités pour le futur.

Résultat escompté: il est attendu que le Groupe de coordination fournira ses opinions et recommandations.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.377/2	Le rapport sur le Progrès de mise en œuvre de l'EcAp et le projet de liste de BEE et des cibles pour la mer Méditerranée
Document d'information	
UNEP(DEPI)/MED WG.377/Inf.3	Cibles existantes liées à 11 Objectifs écologiques

15h00 – 16h30 pause-café

Point 5 de l'ordre du jour: Adoption des recommandations et conclusions (16h30-18h30)

La réunion examinera, amendera si nécessaire et adoptera une série de projets de conclusions et recommandations préparée par le Secrétariat.

Conformément à la demande du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses Protocoles, le rapport de la réunion sera succinct et se focalisera principalement sur les conclusions et recommandations. Le Rapport sera préparé par le Secrétariat et diffusé au Groupe de coordination EcAp après la réunion.

Point 6 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion (18h30)

La réunion sera clôturée par le Président à 18h30 le mercredi 24 avril 2013.

Emploi du Temps

DATE	SÉANCE PLÉNIÈRE
mercredi 24 avril 2013	
08h30 – 09h00	Inscription
09h00 – 09h15	Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour
09h15 – 13h00	Point 3 de l'ordre du jour: Rapport de progrès de la mise en œuvre de l'EcAp en Méditerranée 09h15-10h00 – État d'avancement 10h00-11h00 – BEE et cibles pour le groupe Pollution et déchets 11h00-11h15 – Pause-café 11h15-12h30 – BEE et cibles pour le groupe Biodiversité et pêche 12h30-13h00 – BEE et cibles pour le groupe Littoral et hydrographie
13h00 – 14h30	Pause déjeuner
14h30 – 15h00	Point 4 de l'ordre du jour: Feuille de route EcAp pour 2013 et le nouvel exercice biennal
15h00 – 16h30	Pause-café
16h30 – 18h30	Point 5 de l'ordre du jour: Adoption des recommandations et conclusions Point 6 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion